



## Les personnels du collège

publié le 01/09/2018 - mis à jour le 09/05/2019

Les membres de la communauté éducative du collège et leur fonction :

**La Principale**, Mme Lavanche, dirige l'établissement, avec **la Principale-adjointe**, Mme Mathevon. Elle est aidée pour la gestion matérielle et financière par **la Gestionnaire**, Mme Adrover.

**Le secrétariat** est assuré par Mme Pinaud et Mme Bernardin.

**Les agents** s'occupent du service de restauration, de l'entretien des locaux et des espaces verts et de la maintenance.

M. Tellier est l'agent-chef. M. Pinaud est le chef cuisinier, il est secondé par Mme Morin. M. Berthonneau se charge des réparations et de la maintenance. Mme Braconnier s'occupe des laboratoires de sciences. Mesdames Fabarez, Baillarjaud, Descevre, Gazeau, Moulon, Grimaud, Huguet, Joselon, Onillon et Paineau se répartissent le travail quotidien de l'entretien des salles, des couloirs et des bureaux, de l'entretien du linge, du service des repas, de la vaisselle et de l'entretien des salles de restauration.

**La conseillère principale d'éducation**, Mme Prinçay, organise la vie scolaire des élèves, sous la direction de la Principale. C'est-à-dire tous les temps en dehors des cours : entrée, sortie, récréations, circulations, heures d'étude, pause repas, accès au foyer des collégiens. Il contrôle les absences et retards des élèves. Il veille à la sécurité des élèves et à ce qu'ils respectent le règlement intérieur du collège. En liaison avec les enseignants, la direction et les parents, il contribue au repérage et au suivi des difficultés des élèves. Il organise les élections, la formation et les réunions des délégués et participe aux actions de promotion de la citoyenneté. Il supervise et encadre le travail des assistants d'éducation : surveillance, accompagnement éducatif et activités au foyer.

**Le médecin scolaire**, Mme Gilles-Herman, a un rôle de conseiller technique en prévention sanitaire individuelle et collective auprès de la Principale et de référent santé au sein de la communauté.

**L'infirmière scolaire**, Mme Joyeau, et **l'infirmier**, M. Boissinot, organisent les soins. Ils ont aussi une mission de dépistage, d'accompagnement et participent à la mise en place d'actions de prévention et d'éducation à la santé.

**L'assistante sociale scolaire**, Mme Kostani, accompagne les élèves et leur famille dans leurs difficultés administratives, matérielles, familiales ou comportementales.

Les personnels de santé ou social sont tenus au secret professionnel. Elles assurent des permanences au collège et tout élève ou parent d'élève peut demander à les rencontrer en prenant rendez-vous par courrier ou en téléphonant au collège qui transmettra.

**La conseillère d'orientation psychologue**, Mme Brebion, travaille avec les professeurs et la direction dans le domaine de l'éducation à l'orientation. Elle aide les élèves à élaborer leur projet lors de séances en classes, en groupes ou individuelles. Elle assure une permanence au collège et peut être rencontrée par les parents ou les élèves sur rendez-vous au collège ou au Centre d'information et d'orientation.

**Les professeurs** sont plus d'une cinquantaine, dont le professeur documentaliste qui anime le centre d'Information et d'Orientation. Ils assurent les cours, le suivi de la scolarité des élèves et contribuent à la mise en œuvre du Projet d'Etablissement. Un des professeurs est spécialisé pour l'enseignement des élèves de l'ULIS, Unité Locale d'Inclusion Scolaire. L'enseignant référent MDPH assure le suivi des élèves qui ont un dossier à la Maison Des Personnes Handicapées.